

Paris, le 16 juin 2017

« Baraka » ? L'homéopathie, une thérapeutique bénéfique... et rationnelle

Vous avez publié, dans votre édition du lundi 12 juin 2017, un article consacré à la pratique médicale de l'homéopathie. Son titre, « *Homéopathie : l'irrationnelle baraka* », appelle de notre part deux interprétations :

- positive : la « baraka », mot arabe qui signifie « bénédiction », correspond à quelque chose d'inattendu, agissant de façon positive, bénéfique ;
- négative : cette chance serait irrationnelle, non fondée sur le raisonnement...

L'homéopathie est effectivement une thérapeutique bénéfique, ce qu'ont bien compris les médecins qui se sont donnés la peine de l'apprendre et les patients qui l'utilisent, de plus en plus nombreux dans le monde comme vous le soulignez.

Cette façon de soigner selon les semblables (homéopathie) plutôt que selon les contraires (allopathie) n'est pas nouvelle puisque le **principe de similitude** (entre effets toxiques et effets curateurs) était déjà décrit par Hippocrate vers 400 avant JC. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, le Dr Samuel Hahnemann, expérimentateur rigoureux et scientifique, a passé plus de 50 ans à vérifier ce principe. Ce faisant, il a découvert les propriétés de l'**infinitésimalité** (action pharmacologique de substances hautement diluées). On le sait peu, mais face aux résultats qu'il constatait, il a été le premier à réaliser une étude en simple aveugle. Il n'a publié son principal ouvrage, *L'Organon de l'art rationnel de guérir*, qu'au terme de son exploration rationnelle de la méthode qu'il a appelée « homéopathie ». Il l'a repris plusieurs fois, ne le considérant jamais comme une connaissance figée.

Autre principe fondamental de l'homéopathie, l'**individualisation**, c'est-à-dire la différenciation des malades par leurs caractères propres, permet la compréhension fine de la maladie et du malade et le choix du médicament le plus approprié. C'est pourquoi il est illusoire de lui appliquer les protocoles d'essais cliniques créés pour les autres médicaments.

Vous avez choisi dans votre article de présenter des études rapportant le manque de preuves de son efficacité. Il ne manque pourtant pas d'études scientifiques (y compris de méta-analyses) adaptées à la singularité de la prescription homéopathique, qui montrent son efficacité.

Par exemple l'étude pharmaco-épidémiologique EPI 3 réalisée en France (2012) comparant l'évolution de l'état de santé de 9000 patients suivis pendant un an par 900 médecins, répartis en 3 groupes, souffrant de pathologies les plus fréquemment rencontrées en médecine générale, choisies par un comité scientifique présidé par le Pr Bernard Bégaud (INSERM) : troubles anxiodépressifs, troubles musculosquelettiques et infections des voies aériennes. Ces patients ont été traités par des médecins homéopathes ou non : leur suivi sur un an a montré qu'il n'existait aucune différence significative entre les deux populations de malades, tant en termes de gravité de leur pathologie lors de la prise en charge que de résultats, quelle que soit la thérapeutique utilisée... Avec un élément non négligeable pour la santé publique : l'absence d'iatrogénie et l'absence de « perte de chance » pour les patients traités par l'homéopathie.

Contrairement à ce que vous écrivez, l'homéopathie n'est pas exclue du tronc commun des études médicales. Elle est reconnue par l'Ordre National des Médecins et a fait l'objet d'un rapport (Lebatard-Sartre en 1997) qui préconise l'enseignement de ses bases dans les Universités de Médecine et Pharmacie. De nombreuses facultés françaises (Brest, Angers, Strasbourg...) ont créé un diplôme. En Suisse et bientôt en Belgique, son enseignement sera exclusivement prodigué en faculté.

Enfin, si l'effet placebo existe pour toute thérapeutique, rappelons l'usage courant de l'homéopathie en médecine vétérinaire. La thèse du Dr Floriane Combre (Université vétérinaire Claude Bernard à Lyon, 2010) en cite de nombreuses références. Du reste, si le langage, l'écoute et le temps accordés à nos malades suffisaient pour les guérir, pourquoi ne pas les enseigner aux étudiants en médecine ?

Quel est l'intérêt d'éviter que les futurs médecins apprennent l'homéopathie, que sa prescription soit utilisée en première intention pour de nombreuses pathologies rencontrées en médecine de ville, et de priver notre pays surendetté et surconsommateur de médicaments, d'économies pour la collectivité et pour la santé des populations ?

**Dr Charles Bentz, président du Syndicat national des médecins homéopathes français (SNMHF)
et Dr Christine Bertin-Belot, vice-présidente.**

Syndicat National des Médecins Homéopathes Français

79, rue de Tocqueville 75017 PARIS • Tél. : 01.44.29.01.31 • Fax : 01.40.54.00.66 • Courriel : snmhf@club-internet.fr

www.snmhf.net



@medecins_homeo



www.facebook.com/SNMHF